

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Comité Syndical du 18 mai 2026

DCS n°2026-12

Date de convocation :
7 mai 2026Délégués en
exercice : 48Titulaires : 41
Suppléants : 4
Absents non
remplacés : 4

Quorum : 25

Votants : 44

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit Mai à quatorze heures quinze, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Pascale BORIES, Présidente

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Corinne CHATRIOT, M. Nicolas DONNADILLE, M. Olivier GALZI, M. Claude MOREL, M. Joris HEBRARD, M. Stéphane LALÉ, Mme Jeanine DRAY, M. Grégoire SOUQUE, Mme Florence FLAMMINI, M. Michel BERARDO, Mme Chantal BONNEFOUX, M. Jacques DEMANSE, M. Yvan BOURELLY, M. Sébastien MAKOWSKI, M. Hervé BERENGUER, Mme Pascale BORIES, M. Michel TERRISSE, M. Guillaume TADDIO, M. Éric GÉRENT, M. Patrice DE CAMARET, Mme Valérie BOURIQUET TELLENE, M. Didier CARLE, M. Gérôme VIAU, M. Stéphane GARCIA, M. Jean-François LAPORTE, M. Christophe REYNIER-DUVAL, M. Mariel MARTIN, M. Claude AVRIL, M. Serge PALOMBA, M. Nicolas PAGET, M. Benjamin VALERIAN, M. Sébastien ORIVELLE, M. Pascal GRAILLOT, M. Florent AGRO, M. Nicolas FAURE, Mme Lucie ARNAUD, M. Pascal CROZET, Mme Karine MONNIN, Mme Patricia LISPAL, M. Joseph SAURA, M. Christophe MENU.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Jean Paul DELCASSO représenté par Mme Marjorie BARRÉ
Mme Catherine GLEIZE représentée par M. Fabrice VENDRAN
M. Alain BERTRAND représenté par Mme Nadine AURAY

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Mme Dominique ANCEY (Excusée), M. Joël GUIN (Excusé), Mme Evelyne CLAPOT (Excusée), Mme Olivia NENCI-PAULO (Excusée)

ÉTAIENT PRÉSENTS SANS PRENDRE PART AU VOTE

M. Philippe DRAPPIER (Suppléant)

Secrétaire de séance : Mme Jeanine DRAY

OBJET : Élection des Vice-Président(e)s

Rapporteuse : Pascale BORIES

Madame la Présidente, indique que par la délibération précédente, le Comité Syndical a fixé à 11 le nombre de Vice-président(e)s composants le Bureau.

Les Vice-président(e)s des EPCI doivent être élu(e)s au scrutin secret à la majorité absolue (cf. Article L.5211-1 et L.5211-2 du CGCT).

Selon le Conseil d'État (Arrêt CE du 03/06/2009 – M. L et autres, N°319101) l'élection des membres du Bureau d'un EPCI doit continuer à se faire au scrutin uninominal à trois tours.

L'élection d'un organe délibérant d'un EPCI, régit par l'article L.5211-7 du CGCT, n'est soumise à aucune règle de parité.

En effet, l'article L.2122-7-2 du CGCT, qui prévoit un scrutin de liste dans les communes de plus de 3500 habitants, n'est pas applicable à l'élection des membres du Bureau d'un Syndicat Mixte fermé, en vertu de l'article L.5711-1-1 du CGCT.

En conséquence, le Comité syndical élit ses Vice-président(e)s selon le scrutin uninominal à trois tours, vice-président(e) par vice-président(e), à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrage, le ou la plus âgé(e) est déclaré(e) élu(e).

La Présidente invite le Comité Syndical à procéder à l'élection des Vice-président(e)s au scrutin uninominal à trois tours conformément aux dispositions précisées ci-dessus.

Élection du premier Vice-président

Madame la Présidente fait appel à candidatures. Monsieur Stéphane GARCIA se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN		
Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne		44
Bulletins nuls ou litigieux		0
Bulletins blancs		0
Suffrages exprimés		44
Majorité absolue		23
A obtenu	Monsieur Stéphane GARCIA	44 voix

Monsieur Stéphane GARCIA est élu premier Vice-président.

Élection du deuxième Vice-président

Madame la Présidente fait appel à candidatures. Monsieur Nicolas PAGET se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN		
Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne		44
Bulletins nuls ou litigieux		0
Bulletins blancs		0
Suffrages exprimés		44
Majorité absolue		23
A obtenu	Monsieur Nicolas PAGET	44 voix

Monsieur Nicolas PAGET est élu deuxième Vice-président.

Élection du troisième Vice-président

Madame la Présidente fait appel à candidatures. Monsieur Olivier GALZI se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN		
Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne		44
Bulletins nuls ou litigieux		0
Bulletins blancs		0
Suffrages exprimés		44
Majorité absolue		23
A obtenu	Monsieur Olivier GALZI	44 voix

Monsieur Olivier GALZI est élu troisième Vice-président.

Élection du quatrième Vice-président

Madame la Présidente fait appel à candidatures. Monsieur Christophe MENU se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN		
Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne		44
Bulletins nuls ou litigieux		0
Bulletins blancs		0
Suffrages exprimés		44
Majorité absolue		23
A obtenu	Monsieur Christophe MENU	44 voix

Monsieur Christophe MENU est élu quatrième Vice-président.

Élection du cinquième Vice-président

Madame la Présidente fait appel à candidatures. Monsieur Claude MOREL se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN		
Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne		44
Bulletins nuls ou litigieux		0
Bulletins blancs		0
Suffrages exprimés		44
Majorité absolue		23
A obtenu	Monsieur Claude MOREL	44 voix

Monsieur Claude MOREL est élu cinquième Vice-président.

Élection du sixième Vice-président

Madame la Présidente fait appel à candidatures. Monsieur Michel TERRISSE se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN		
Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne		44
Bulletins nuls ou litigieux		0
Bulletins blancs		0
Suffrages exprimés		44
Majorité absolue		23
A obtenu	Monsieur Michel TERRISSE	44 voix

Monsieur Michel TERRISSE est élu sixième Vice-président.

Élection du septième Vice-président

Madame la Présidente fait appel à candidatures. Madame Jeanine DRAY se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN		
Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne		44
Bulletins nuls ou litigieux		0
Bulletins blancs		0
Suffrages exprimés		44
Majorité absolue		23
A obtenu	Madame Jeanine DRAY	44 voix

Madame Jeanine DRAY est élue septième Vice-présidente.

Élection du huitième Vice-président

Madame la Présidente fait appel à candidatures. Monsieur Sébastien ORIVELLE se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN		
Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne		44
Bulletins nuls ou litigieux		0
Bulletins blancs		0
Suffrages exprimés		44
Majorité absolue		23
A obtenu	Monsieur Sébastien ORIVELLE	44 voix

Monsieur Sébastien ORIVELLE est élu huitième Vice-président.

Élection du neuvième Vice-président

Madame la Présidente fait appel à candidatures. Monsieur Joris HEBRARD se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN		
Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne		44
Bulletins nuls ou litigieux		0
Bulletins blancs		0
Suffrages exprimés		44
Majorité absolue		23
A obtenu	Monsieur Joris HEBRARD	44 voix

Monsieur Joris HEBRARD est élu neuvième Vice-président.

Élection du dixième Vice-président

Madame la Présidente fait appel à candidatures. Monsieur Didier CARLE se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN		
Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne		44
Bulletins nuls ou litigieux		0
Bulletins blancs		0
Suffrages exprimés		44
Majorité absolue		23
A obtenu	Monsieur Didier CARLE	44 voix

Monsieur Didier CARLE est élu dixième Vice-président.

Élection du onzième Vice-président

Madame la Présidente fait appel à candidatures. Monsieur Michel BERARDO se porte candidat.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

PREMIER TOUR DE SCRUTIN		
Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne		44
Bulletins nuls ou litigieux		0
Bulletins blancs		0
Suffrages exprimés		44
Majorité absolue		23
A obtenu	Monsieur Michel BERARDO	44 voix

Monsieur Michel BERARDO est élu onzième Vice-président.

Considérant que le quorum est atteint et qu'en conséquence la validité des délibérations est assurée,

Après avoir entendu la rapporteure,
 Après avoir procédé aux votes,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- APROUVE la composition du Bureau comme suit :

TITRES	NOMS
Présidente	Madame Pascale BORIES
1 ^{er} Vice-président	Monsieur Stéphane GARCIA
2 ^{ème} Vice-président	Monsieur Nicolas PAGET
3 ^{ème} Vice-président	Monsieur Olivier GALZI
4 ^{ème} Vice-président	Monsieur Christophe MENU
5 ^{ème} Vice-président	Monsieur Claude MOREL
6 ^{ème} Vice-président	Monsieur Michel TERRISSE
7 ^{ème} Vice-présidente	Madame Jeanine DRAY
8 ^{ème} Vice-président	Monsieur Sébastien ORIVELLE
9 ^{ème} Vice-président	Monsieur JORIS HEBRARD
10 ^{ème} Vice-Président	Monsieur Didier CARLE
11 ^{ème} Vice-Président	Monsieur Michel BERARDO

La délibération est adoptée.

Vote du Comité :

- POUR : 44
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

La Présidente,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

La Secrétaire de séance
Jeanine DRAY

La Présidente
Pascale Bories

